Arrêté n° 2026CJT353630 du 12/10/2026 au 12/02/2027

L'arrêté complet est disponible :

- À la Métropole de Lyon
- À la mairie de la Commune de Lissieu (Référence : 2026-252 du 08/10/2026)

- Soit en téléchargeant sur votre smartphone

Motif : Création / aménagement espace public (Places, ZAC, ...)

- La réglementation concernant le stationnement et la circulation a été modifiée.
- **Veuillez respecter la signalisation provisoire**

Mesure de stationnement :

- Du 12/10/2026 à 07:30 au 12/02/2027 à 17:30 : Interdiction Stationnement interdit gênant , Place des Tours

Mesure de circulation :

- Du 12/10/2026 à 07:30 au 12/02/2027 à 17:30 : Fermeture à la circulation , Place des Tours